

Compte rendu de réunion n°2

Réunion de CLE de Lancement du 30/01/2013

Maître d'ouvrage : SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL DU SAGE DE LA NONETTE

Intitulé de l'affaire : Révision du SAGE de la Nonette

Nom du rédacteur : Lauranne AMOROSO / Camille-Léa PASSERIN

Date de la réunion : 30/01/2013

OBJET DE LA RÉUNION :

RÉUNION DE CLE - LANCEMENT DE LA RÉVISION DU SAGE DE LA NONETTE

PARTICIPANTS :

	Nom	Organisme	Présent	Excusé
Collège des collectivités territoriales et des établissements publics locaux	Marie-Laurence Lobin	Présidente de la CLE CC du pays d'Oise et d'Halatte	X	
	Alain Pétrement	Vice président de la CLE CC du Pays du Valois	X	
	Jean-François Houette	Président du SISN – Maire de Mont-l'Évêque	X	
	Claire Vantroys	Commune de Nanteuil-le-Haudouin	X	
	Michel Querrec	CC Plaine de France	X	
	Philippe Normand	Commune de Chantilly	X	
	Claude Charpentier	CC de l'Aire Cantilienne	X	
	Daniel Dometz	CC de la Goële et du Multien		X
	Michèle Mullier	Commune de Senlis		X
	Nelly Legeay	Commune de Lagny-le-Sec		X
	Gilles Tesson	Commune de Montlognon	X	
	William Lesage	CC des trois forêts		X
	Jean-Paul Orjeron	CC Cœur Sud Oise		X
	Jacques Caron	CC Basse Automne		X
	Laurence Bonzani	Conseil Régional Île-de-France		X
	Marie-Christine Guillemin	Conseil Régional Picardie		X
	Jean Dey	Conseil Général Seine-et-Marne		X
	Jean-Paul Douet	Conseil Général Oise		X
	Jean-Nöel Gauthier	PNR Oise-Picardie		X
	Claudine de Groote	SIVOM de Verberie, Saint-Vaast de Longmont	X	
	Michel Bergandi	SICTEU de la vallée de la Nonette	X	
	Christian Chaudron	Syndicat de l'Eau du Plessis – Belleville et Lagny-le-Sec		X
M. Dumoulin	Syndicat de l'Eau de Courteuil et d'Avilly-Saint-Léonard	X		
Thibaut Delavenne	Établissement Public Territorial Oise-Aisne		X	
Collège des représentants des usagers, des organismes professionnels et des associations concernées	Olivier Pilat	Chambre d'Agriculture (60)	X	
	Laurent Royer	Chambre d'Agriculture (77)		X
	Sandrine Tannièrre	Chambre du Commerce et de l'Industrie (60)		X
	Frédéric Petit	Chambre du Commerce et de l'Industrie (77)		X
	Frédéric Sourbet	Chambre des Métier et de l'Artisanat (60)		X
	Élisabeth Detry	Chambre des Métier et de l'Artisanat (77)		X
	Janick Roncin	Fédération de pêche	X	
	Jérôme Millet	Institut de France Chantilly		X
	Aymar De Virieu	Institut de France de l'Abbaye de Chaalis		X
	Stéphane Letrain	Association départementale des Moulins de l'Oise		X
		Union Départementale des Associations Familiales		X
	Claude Blondel	ROSO	X	

Compte rendu de réunion n°2

Réunion de CLE de Lancement du 30/01/2013

	Nom	Organisme	Présent	Excusé	
	M. Foltan	ROSO	X		
	Matthieu Vincent	France Galop	X		
	Sébastien Nouger	Lyonnaise des Eaux		X	
	Anne-Sophie Feret	SAUR	X		
	De Fruyt François	Veolia		X	
Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics		Préfet coordinateur de bassin		X	
		Préfecture de l'Oise		X	
		Préfecture de Seine-et-Marne		X	
		Pascale Mercier	Agence de l'Eau Seine-Normandie	X	
		Jean-Paul Vorbeck	DREAL Picardie	X	
		Raymond Fatoux	DDT 60	X	
		Angelo Giuseffi	DDT 77		X
			ONEMA		X
			ARS		X
		Daisy Copeaux	ONF		X
		Clara Morvan	Animatrice du SAGE	X	
		Denis Gicquel	Secrétaire du SISN	X	
		Véronique Bozzo	Chargée de mission PNR Oise Pays de France / invitée	X	
		Camille-Léa Passerin	SAFEGE	X	
		Lauranne Amoroso	SAFEGE	X	

COMPTE RENDU :

La réunion a débutée par la présentation du bureau d'études SAFEGER de la méthodologie adoptée pour la révision du SAGE de la Nonette (Cf. le diaporama joint à ce compte rendu). Les paragraphes suivants synthétisent les remarques, échanges et questions faites au cours de la présentation.

- Aucune remarque n'a été formulée par la Commission Locale de l'Eau sur la méthodologie globale adoptée pour la réalisation de l'étude. Il est tout de même précisé par SAFEGER que cette **méthodologie sera affinée et discutée au fil de l'avancement de l'étude**.
- Les membres de la CLE insistent sur le fait que les documents du SAGE, notamment le règlement, doivent être les plus clairs possible, sans laisser de possibilité d'interprétation, afin qu'ils soient facilement applicables sur le territoire.
- Les commissions thématiques ont été définies pour la phase de révision du diagnostic du SAGE de la Nonette. Les 3 thèmes retenus sont :
 - Commission 1 : Prévention et lutte contre le risque d'inondation et érosion
 - Commission 2 : Eaux de surface, Milieux Naturels et patrimoine
 - Commission 3 : Eaux souterraines

Il a été retenu de **scinder la commission thématique « Eau de surface, Milieux naturels et Patrimoine » en deux sous commissions thématiques**, l'une d'avantage axée sur le **patrimoine et les usages de l'eau** et l'autre sur les **milieux naturels et la ressource en eau superficielle**.

Il est précisé que les commissions thématiques pourront **évoluer au cours de l'avancement de l'étude** afin de définir précisément les orientations du SAGE, notamment lors de la définition des scénarios.

Il conviendra de grouper au maximum les commissions thématiques afin de minimiser les déplacements et les sollicitations des acteurs. Par ailleurs, lorsque cela sera possible, M. Vorbeck de la DREAL propose de fixer les réunions de CLE du SAGE de la Nonette, le même jour que celle du SAGE de l'Automne (une le matin et l'autre l'après-midi) afin de faciliter les déplacements pour les membres communs aux deux commissions.

D'autre part, le SISN propose de prévoir une réunion commune avec le SAGE de l'Automne. SAFEGER rappelle que le fait que ses équipes travaillent sur ces deux SAGE est une opportunité pour favoriser les échanges et assurer la cohérence entre les 2 documents. L'organisation de réunions communes sera rediscutée lors de la phase d'élaboration des stratégies d'action.

- La présidente de la CLE rappelle l'importance des délais et souligne l'échéance de début 2014 pour la définition de la stratégie du SAGE. La possibilité de prendre de l'avance sur le calendrier est évoquée. SAFEGER précise que cette attente a bien été notée mais qu'il apparaît toutefois difficile de raccourcir les délais des phases 1 et 3, notamment du fait de la sollicitation importante des acteurs pour ces phases. L'avancement d'ici fin mars permettra d'avoir une vision plus précise des possibilités.

L'animatrice du SAGE rappelle que SAFEGER ne doit pas hésiter à la solliciter pour faciliter la collecte des données auprès des acteurs.

L'animatrice rappelle de plus que l'ensemble de la démarche est participative. Les scénarios et le programme d'actions final du SAGE sont élaborés par les membres de la Commission Locale de l'Eau. La politique future en matière de gestion de la ressource en eau sur le territoire dépend donc de la mobilisation de ses membres.



Compte rendu de réunion n°2

Réunion de CLE de Lancement du 30/01/2013

- L'Agence de l'Eau souligne ses attentes sur la phase 3 d'élaboration des scénarios d'évolution du territoire. Elle précise que les échéances de 2021 et 2027 ont été retenues car elles correspondent à celles de la Directive Cadre européenne sur l'Eau et qu'il est attendu une évaluation de l'impact des scénarios sur la qualité de l'eau à ces horizons.
- Lors de la mise en place de l'extranet, il conviendra d'identifier le niveau de confidentialité de chaque donnée et d'adapter les droits d'accès aux documents en cohérence. SAFEGE précise que l'extranet proposé est doté de trois niveaux de confidentialité. L'accès des documents aux différents acteurs et au public reste à définir.
- Le PNR souhaite profiter de cette réunion de CLE pour présenter une étude qui va être lancée concernant l'inventaire des zones humides. Cette étude doit permettre, par un travail de terrain, d'inventorier les zones humides du territoire et de définir leur rôle. Elle est portée par le PNR mais pilotée par le bureau de CLE et d'autres partenaires institutionnels et techniques. Le bureau d'études doit être choisi fin février/début mars avec un planning dont l'objectif est d'alimenter la révision du SAGE.
- L'animatrice du SAGE précise qu'une deuxième étude est en cours de lancement. Elle concerne l'étude du ruissellement sur le sous bassin versant de la Launette qui est une problématique locale importante, impactant la qualité des eaux de l'ensemble du bassin. Le bureau d'études vient d'être retenu. Il s'agit de réaliser une étude hydraulique et d'aboutir à un programme d'actions pour réduire cette problématique.
- L'objectif est que les éléments de ces études soient intégrés à la révision du SAGE, notamment lors de la phase de définition des scénarios.